

La place des Sciences de l'Homme (Sciences humaines auxquelles ont été ajoutées l'économie, la gestion et les langues) a été présente dès la création de l'U.T.C., ce qui était du reste totalement novateur. En vue d'élever le niveau de cette exigence et d'y introduire la recherche, a été créé ce Département Technologie et Sciences de l'Homme : il travaille avec un effectif d'une trentaine de personnes et de quatre-vingt-dix collaborateurs extérieurs.

Les étudiants doivent être au contact des chercheurs, développer leur curiosité, leur capacité de s'exprimer et de communiquer ; ils doivent apprendre à critiquer et maîtriser une information surabondante.

La philosophie a été introduite, la sociologie industrielle, l'éthique des médias, l'histoire des techniques et l'épistémologie, mais aussi l'interaction entre art et technique.

Les équipes de recherche sont constituées autour d'un projet, avec un objectif, un délai et un responsable, sur des thèmes à champ interdisciplinaire.

Quelques exemples : didactique des langues, relations entre les cultures, lecture assistée par ordinateur, défaillances technologiques et humaines, technologie de la communication, assistance aux handicapés.

L'U.T.C. a innové en de nombreux domaines et l'Université s'inspire actuellement, sans l'avouer, de son expérience pour élaborer ses réformes.

L'U.T.C. n'a pas de répliques : Sévenans, qui a pris son autonomie en 1989 s'intitule Institution Polytechnique des Sciences.

Aux diplômés majeurs s'ajoutent un certain nombre de "mineurs".

Le sport est encouragé (55 % des étudiants le pratiquent), des contrats sont passés avec des sportifs de haut niveau.

Les "activités de février" cherchent à développer l'esprit d'initiative et même d'aventure des jeunes.

Les questions du public ne manquent pas à la suite de ce brillant exposé, y sont évoquées en particulier les relations de l'Université avec la Ville : l'association COMENIUS est devenue UNITEX. Un cycle de conférences et une fête de la Science, en mai 1991, sont prévus.

**9 Novembre**

**Philippe RACINET**

*Le Prieuré clunisien de Saint-Nicolas d'Acy  
du XI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*

Le Président Callais accueille le comte Jacques Pillet-Will qui a fait preuve envers la Société d'une grande générosité en lui offrant cent cinquante exemplaires de "La Seigneurie d'Offémont" de Paul Guynemer dont il a assuré à ses frais la réimpression. A titre de reconnaissance, le

comte est nommé membre honoraire de notre Société.

Philippe Racinet, maître de conférences à Paris XIII, expose le bilan de ses recherches sur le Prieuré clunisien de Saint-Nicolas d'Acy près de Senlis, du XI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, étude à la fois historique, d'archéologie funéraire et d'anthropologie.

Les textes permettent de tracer le cadre chronologique. En 1090, Robert, vidame de Senlis, concède l'église de Saint-Nicolas, "sise au village d'Acy" avec la terre, à Cluny et à Saint-Martin-des-Champs. L'installation des moines est effective en 1106.

Les moines étaient au nombre de neuf, mais n'étaient plus que deux en 1449.

La reprise, due à une réorganisation d'envergure apparaît au début du XVI<sup>e</sup> siècle, et l'occupation sera permanente jusqu'à la Révolution (neuf moines en 1790).

Ces moines sont actifs et non contemplatifs ; ils dirigent des exploitations agricoles.

Philippe Racinet passe en revue les différentes catégories d'occupants : le prieur et les officiers, les oblates, les laïcs âgés qui revêtent l'habit monastique sans prononcer de vœux, les convers, enfin le personnel laïc (familiers et tenanciers).

Par sa position de seigneur foncier, le prieuré évoluait dans un monde rural assez diversifié, et disposait de tout un réseau d'"amis".

Il y a trois zones privilégiées pour l'inhumation : -"Ad Sanctos" : l'église elle-même, lieu très recherché : les sépultures y sont denses ; dans la nef les fosses sont en pleine terre ; à l'est (transept et travée droite du chœur) on rencontre des sépultures construites.

- Dans la zone priorale, la galerie orientale du cloître est une zone d'inhumations privilégiée, de même que la Salle du chapitre.

- Le cimetière paroissial est une zone "utilitaire" par excellence, destinée aux catégories les moins élevées.

Le conférencier aborde ensuite successivement les problèmes de datation : la monnaie, la céramique, les objets personnels trouvés dans les sépultures constituent des critères, à manier avec précaution, qui ne peuvent donner de certitudes, seulement des présomptions.

D'autres critères interviennent pour déterminer la datation ou l'origine sociale des défunts : la forme des tombes, le cercueil, la position des membres, de la tête, etc...

A partir des premières constatations<sup>(1)</sup>, l'on peut aborder l'étude des

---

(1) Voir n° spécial de la *Revue archéologique de Picardie*, 1991 : "Un prieuré moyen de l'ordre de Cluny en Picardie : Saint-Nicolas d'Acy, XI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle, rapport des fouilles".

rites et des pratiques funéraires ainsi que l'analyse anthropologique, autrement dit l'identité des individus (leur sexe), leur aspect physique et leur histoire, enfin leur état sanitaire et leur alimentation.

De manière générale, la population de Saint-Nicolas apparaît comme robuste et saine contrairement par exemple à celle de l'abbaye du Moncel.

Cette étude très fouillée, assortie de projections, donna lieu à un large débat.

**7 Décembre**

**Bernard WOIMANT**

*Un trône de Charles le Chauve  
dit chaire de Saint-Pierre*

